

Négociations Annuelles Obligatoires

Salaires 2016 : Ce que la CGT a obtenu

La CGT a été le seul syndicat présent face à la direction à la table de négociations NAO 2016 partie salaires.

La CGT vous a informé en direct sur www.twitter.com/CGT_Ericsson tout au long des négociations : revendications, propositions de la direction, compte-rendu des réunions. Nous vous avons demandé votre avis avant de signer et nous en avons tenu compte.

La CGT a signé l'accord NAO partie salaires, car nous avons obtenu :

- Un budget d'"augmentation" individuelle de **1%** de la masse salariale au 1er avril hors rattrapages individuels et promotions (la direction a proposé 0,7%). Pas d'augmentation générale, mais une augmentation minimum de 50€ annuels pour les salaires inférieurs à 70.000€
- Une mesure bas-salaires équivalente à **0,1%** de la masse salariale, en plus de la mesure individuelle, pour 15% du personnel (23 femmes et 39 hommes) :
 - o 650€ bruts annuels (43€ nets par mois) pour les salaires fixes jusqu'à 35.000€ (hors prime semestrielle, part variable, prime d'ancienneté) et
 - o 400€ (26€ nets par mois) pour les salaires inférieurs à 40.000€
- La **journée de solidarité** du 16/5 et un **pont offerts** (au choix 6/5 ou 15/7)
- Une harmonisation des positionnements convention collective à partir du 1^{er} juin considérant les postes occupés et les niveaux de responsabilité, avec un budget estimé dédié pour les **revalorisations de salaire** qui serait de l'ordre de **0,3%**
- Les **rattrapages individuels et les promotions** restent hors cycle NAO avec un budget estimé dédié qui serait de l'ordre de **0,2%**
- Une deuxième partie des NAO sur la durée et l'organisation du temps de travail (afin de prévoir notamment le contrôle sur base déclarative du temps de travail effectif des cadres autonomes)
- Des négociations sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec pour objectif la conclusion d'un accord au 1er semestre 2016
- Des négociations sur la Qualité de Vie au Travail (prévention des risques professionnels, droit à la déconnexion, équilibre vie professionnelle/vie privée, dialogue social, handicap,...) et sur l'Emploi, la Formation Professionnelle et la Gestion des Parcours Professionnels courant 2016

La CGT, force de proposition et de progrès social !
Vous pouvez compter sur la CGT pour vous défendre,
vous informer et vous consulter.

Le 4 février votez du côté des salariés, votez CGT !